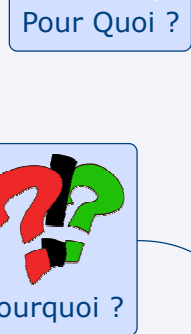


# Gestion balsamine de l'Himalaya



Diminuer les populations  
Objectif: limiter l'invasion en gérant les populations "sources"



disparition locale des espèces indigènes (diminution de biodiversité)

fragilisation des berges et augmentation de l'érosion

accès aux berges rendu difficile pour les usagers

obstacle à l'écoulement des eaux lors des crues

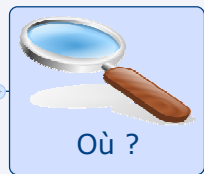
Lutter contre les impacts:



En fonction de la période de floraison

1er passage: début: 30 juin 2016 / fin: 29 juillet

2e passage: août



Tous les cours d'eau du BV Hoyoux où des populations sont recensées

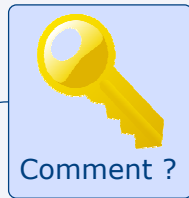
De l'amont vers l'aval sur toutes les catégories

Toutes les communes du BV sauf Tinlot



Organiser le plan de gestion de la balsamine de l'Himalaya sur le territoire du Comité local du Hoyoux

Inventaire de terrain réalisé par le CRMA le long des cours d'eau



Gestion par arrachage (ou fauchage pour les grosses populations denses)

Information des riverains



CRMA (Sylvie Messiaen): Coordination du plan de gestion, engagement d'étudiants, appel à bénévoles

SPW/DCENN: engagement sous-traitant

Service technique provincial de Liège: engagement sous-traitant

Service technique provincial de Namur: cantonniers de rivière

Communes: courrier aux riverains, obligation de gestion par les riverains, personnel technique, appel à bénévoles

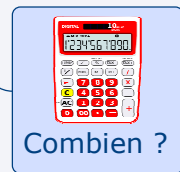
Riverains: arrachage sur leur propriété

Vivaqua: arrachage sur sa propriété

SPW/DNF: arrachage dans la RN de Linchet et bois soumis

Bénévoles

Pêcheurs



40 km (2015)

42 personnes (2015)

1150 heures (en 2015)

populations

Quel budget ?